



FFBSB ASBL
Fédération Francophone
des Sourds de Belgique

Rapport d'activités 2015







Chères lectrices,
Chers lecteurs,

Vous trouverez dans les pages suivantes, notre rapport annuel de 2015. Nous espérons que la forme et le contenu vous plairont. Un véritable souffle de modernité et d'entreprise a saisi la FFSB : vous le constaterez, d'importantes nouveautés ont constellé l'année qui vient de se terminer.

Ces changements, vous les avez peut-être perçus progressivement tout au long de l'année. Nous vous avons informés le plus souvent possible de nos actions en direct via nos réseaux sociaux. Un immense merci pour vos suivis, soutiens et critiques, tant positifs que négatifs. La communication que nous entretenons avec vous est un lien que nous souhaitons densifier.

Nous sommes dans une dynamique qui se veut évolutive, aspirant continuellement à être au diapason de la communauté sourde et de la société en général. Par conséquent, nous excluons toute analyse manichéenne de notre façon de travailler. La FFSB cherche à se former et à s'informer auprès des diverses instances nationales et internationales. Grâce à cette participation active, nous élargissons notre horizon de connaissances et cela nous permet de faire, à notre tour, des observations constructives.

C'est avec la communauté sourde et malentendante que la FFSB souhaite construire un travail de citoyenneté. En tant qu'association d'éducation permanente, nous avons mis en exergue ce travail à travers des actions liées à trois thématiques :

- la promotion de la langue des signes
- la valorisation du droit des personnes sourdes
- la création et la promotion de la culture sourde

Ce travail collaboratif avec les citoyens sourds et malentendants est relayé vers la sphère politique. De là, nous mettons en place plusieurs projets pour 2016.

Nous sommes immensément passionnés par notre métier et animés par le défi d'être acteurs de notre inclusion... Qu'ils soient sourds, malentendants, entendants, la mixité de nos publics rend à notre engagement tout son sens et sa détermination.

*Valérie Neysen, coordinatrice et
Frédéric Bouqueloen, président.*



**Scannez les QR Codes
ou cliquez dessus.**



Indique que la vidéo est sous-titrée en français.



Indique que la vidéo est en langue des signes de Belgique francophone.

Nous avons sous-titré systématiquement toutes nos vidéos d'information et de promotion à partir d'août 2015.

Le document pdf de ce rapport d'activité est disponible en ligne à l'adresse : www.ffsb.be/publications-ffsb

3 Edito**5** Qui représentons-nous ?**6-12** L'accès aux services !

6 «SPF Finances : Aide au remplissage de la déclaration d'impôts»

8 L'audiovisuel



7 SPF Intérieur : les services d'urgence

9 L'utilisation de la LSFB avec les bébés et les enfants sourds



9 Les systèmes d'alerte et d'information en cas de crise

11 Information sur l'accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes

**13-14** L'accès à l'emploi !

13 Soutien à la campagne «Sourd et alors ? Je choisis mon emploi ! ».

13 Accompagnement des bénéficiaires de notre Service d'Aide à la Recherche d'un Emploi en Wallonie

14 Ateliers «Sensibiliser son entourage professionnel».



22-23 La Journée Mondiale des Sourds

25 Les «Chuuut Party»



24-25 La Campagne «Je signe, tu vois ?»



26 Notre équipe c'est...

15-17 Où sommes-nous ?

Le calendrier des représentations 2015
18-19

Le calendrier des animations 2015
20-21

Le Centre Interfédéral pour l'Egalité des Chances
10

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel
8

Le BDF et le CSNPH
16

L'EUD et la WFD
17

Access-I
12

Le CAWaB
16

Qui représentons-nous ?

25**424 077****8.9 %**

associations qui, ensemble, travaillent pour

personnes sourdes et malentendantes en Fédération
Wallonie-Bruxelles au 1/01/2015, soit,

de la population qui présente des troubles auditifs

DONT	PERSONNES QUI ONT
279 891	Une surdité légère à moyenne
118 741	Une surdité moyenne à sévère
25 445	Une surdité profonde à totale

La Belgique ne conduit pas d'études statistiques sur les personnes sourdes et malentendantes. Cette observation a fait l'objet d'une recommandation des experts de l'ONU à l'Etat belge en 2014, car ils ont constaté que c'était le cas pour le handicap en général.

Malgré tout, provisoirement et parce que nous avons besoin de démontrer que les personnes sourdes et malentendantes existent et ont besoin d'attention, nous avons réalisé une estimation la plus précise possible du nombre de personnes sourdes et malentendantes en Belgique francophone.

Ces données constituent un recoupement des statistiques de l'Enquête sur la surdité de l'INSEE (France) « HID 1998-1999 » et des « Statistiques ONE du programme de dépistage néonatal de la surdité. Résultats pour les naissances 2012 ». Elles présentent de très fortes similitudes avec d'anciennes données exploitées par l'« Institut National Belge des Statistiques. Enquête de santé Belgique 2001 - Etat de santé : Limitations de l'Activité et Restriction de la Participation ».





SPF FINANCES : Aide au remplissage de la déclaration d'impôts

Nous avons été interpellés à plusieurs reprises par des particuliers sourds et des associations se plaignant du manque d'accès, en matière de communication, des permanences du Service Public Fédéral Finances qui aident les citoyens à remplir leur déclaration d'impôts. Ils souhaitaient qu'il puisse y avoir une communication directe en LSFB et que les solutions mises en place deviennent structurelles au lieu de rester à l'état d'initiatives isolées.

A la suite de ces demandes, la FFSB et son homologue flamande, la FEVLADO, ont mis sur pied un projet d'accessibilité en collaboration avec le SPF Finances. Un budget a été dégagé pour mettre en place un projet pilote portant sur l'année 2015. Celui-ci a inclus une sensibilisation des agents du SPF Finances et la mise en place effective de séances d'aide au remplissage de la déclaration d'impôts spécifiques pour les personnes

sourdes et malentendantes avec interprétation en LSFB. L'interprétation a été assurée soit *in situ*, soit à distance suivant un calendrier préétabli et communiqué à la communauté sourde et aux associations.

Dans l'objectif de pérenniser le service et de l'implanter structurellement au sein du SPF Finances, nous avons élaboré un questionnaire d'évaluation pour le public sourd et malentendant ayant eu recours à ces séances spécifiques d'aide au remplissage de la déclaration d'impôts, et deux réunions de suivi ont eu lieu en décembre 2015. Il est déjà établi que le projet se poursuivra sur l'année 2016. Les modalités précises sont encore à déterminer.



Et en 2016 ?

L'objectif de la FFSB est de répondre à la demande de départ : que les solutions mises en place deviennent intégrées structurellement au sein du SPF Finances et qu'elles restent adéquates. La FFSB a, au niveau francophone, beaucoup encouragé le SPF Finances et les services d'interprétation pour sourds de Bruxelles et de Wallonie à construire une relation solide. Le SPF Finances envisage actuellement que l'aide au remplissage de la déclaration d'impôts accessible ne soit plus uniquement conditionnée à des séances spécifiques pour le public sourd mais qu'elle devienne systématique dans tous les bureaux où cela est rendu possible pour le grand public. Et ce, par le biais de l'interprétation à distance.

Nous souhaitons aussi faire du projet du SPF Finances un « modèle » pour mettre en place un véritable accès dans les services publics.



SPF Intérieur : les services d'urgence

Au départ du projet, le numéro 112 n'était pas accessible. Seul l'était le numéro 100 via l'envoi d'un fax d'urgence. Cette solution devenait progressivement désuète et il fallait remédier au problème de l'accès du 112.

En 2014, le SPF Intérieur a coordonné une série de rencontres où étaient présents la FFSB, la FEVLADO, les services de la police, les services des pompiers, les services hospitaliers et l'asbl Télécontact. Une nouvelle solution d'envoi de SMS d'urgence a été lancée le 1er février 2015.

Elle est l'aboutissement d'un consensus entre les contraintes techniques et financières des services d'urgence actuels et les ambitions de la FFSB et des autres associations représentatives des personnes sourdes. Nous considérons ce consensus comme étant provisoire.

Le numéro 112 n'est, en lui-même, toujours pas accessible et les numéros d'urgence spécifiques pour les personnes sourdes et malentendantes et les personnes qui présentent des troubles de la parole ne sont pas identiques à ceux du grand public. Ils ne sont accessibles qu'en les récupérant auprès du Ministère de l'Intérieur. Ils permettent d'envoyer des SMS d'urgence soit à la police, soit aux pompiers et aux services d'ambulances. Malgré cela, la FFSB s'est associée au SPF Intérieur pour les actions de communication qui s'imposaient auprès du public sourd et malentendant. Le SPF Intérieur est, pour sa part, également tenu de diffuser l'information auprès des services d'intervention d'urgence, de la police, des communes, etc.

En 2015, l'asbl Télécontact et l'asbl AurisViva, ont mis en place une application pour smartphones appelée « IHelp ». Celle-ci doit permettre d'envoyer plus facilement un SMS d'urgence aux services concernés. A l'heure où nous éditons ce rapport, l'application, qui est déjà téléchargeable, n'est accessible qu'aux détenteurs d'un smartphone de la marque Apple (Iphone) et ne fonctionne pas correctement. Un test en situation réelle a été effectué par l'un de nos employés. L'envoi d'informations via cette application ne parvient pas adéquatement à la centrale qui gère



les services d'urgence, à la différence du système d'envoi direct par SMS. Nous avons rencontré AurisViva asbl en cours d'année et les avons encouragés à se mettre en relation avec le projet en cours au SPF Intérieur pour que le développement de cette application se fasse dans l'intérêt de la communauté sourde et malentendante.



Et en 2016 ?

Nous avons demandé au SPF Intérieur pour qu'une évaluation soit également envisagée avec le public des usagers sourds et malentendants du service. A notre connaissance, cette évaluation n'est malheureusement pas encore à l'ordre du jour. Pour l'instant, c'est le développement de l'application dite « App 112 » par le SPF Intérieur, qui est au centre de l'attention. Sur le principe, non seulement les services d'urgence doivent rester accessibles par SMS, mais ils doivent l'être aussi directement via l'appel au numéro 112. Ils peuvent l'être via une application qui peut faciliter la communication. Conformément à la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, ils doivent aussi être accessibles directement en langue des signes de Belgique francophone. Or, actuellement, ils fonctionnent encore mal via les centres relais téléphoniques. Nous ne perdons pas ce projet de vue et nous allons veiller à ce qu'il évolue favorablement dans le sens d'une accessibilité complète et efficace.



L'audiovisuel

Nous revendiquons une accessibilité totale des programmes télévisés diffusés sur les chaînes publiques et privées. Par le biais du sous-titrage pour l'intégralité des émissions et par le biais de la langue des signes de Belgique francophone en complément pour les journaux télévisés, les émissions et communications politiques, les émissions de santé publique, les messages urgents et d'alerte en cas de situation de crise.

En 2014 et en 2015, la RTBF a sous-titré et interprété en LSFB plus d'heures que ce qui était demandé dans son contrat de gestion 2013-2017. Nous voyons bien sa volonté de tendre vers une meilleure accessibilité. Nous saluons cette initiative et l'en remercions profondément.

Année	2013	2014	2015
Ce qui est demandé par le contrat de gestion de la RTBF 2013-2017	1000 heures sur les 3 chaînes nationales, rediffusions comprises.	1100 heures sur les 3 chaînes nationales, rediffusions comprises.	1200 heures sur les 3 chaînes nationales, rediffusions comprises.
Ce qui a été fait en réalité		1500 heures (17% de la diffusion)	1428 heures comptabilisées fin novembre 2015.

Début 2015, nous sommes allés à la rencontre des sous-titres de la RTBF pour prendre conscience de leurs conditions de travail et en avril, en vue de mettre nos connaissances à jour, nous avons assisté à un séminaire, organisé par Madame Ilaria Dodero, à l'Université de Mons au sujet des techniques de reconnaissance vocale. L'équipe des sous-titres de la RTBF a récemment acquis un logiciel de reconnaissance vocale qui permet de mieux sous-titrer les émissions en direct. D'après la RTBF, le récent match de football Belgique-Italie a été sous-titré en direct et cette première expérience a été positive. Elle doit être répétée.



L'équipe des sous-titres et le gestionnaire de la production de la RTBF ont mis en place une cellule baptisée « Access ». Cette cellule a pour but de faciliter la communication de la RTBF au sujet de l'accessibilité qu'elle met en place.

Des équipes de la RTBF, assistées d'une interprète en LSFB-français, se sont rendues à la Journée Mondiale des Sourds de Mons pour réaliser un reportage sur l'événement, tenir un stand d'information, et interroger le public.

La RTBF a été confrontée au point de vue des personnes sourdes et a pu prendre conscience du fossé qui existe encore entre les moyens qui sont actuellement dégagés et le besoin exprimé par le public. De ce fait, cette rencontre a été très constructive.

CSA | CONSEIL SUPERIEUR DE L'AUDIOVISUEL

Nos actions en faveur d'un meilleur accès à l'audiovisuel ne se limitent pas à la RTBF. Nous avons aussi eu, en 2015, une série de contacts avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

En décembre 2015, nous avons activement participé à un appel à évaluation du règlement du Collège d'Avis du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel relatif à l'accessibilité des programmes aux personnes à déficience sensorielle. Ce règlement, s'il est approuvé par le gouvernement, peut obliger les éditeurs de services audiovisuels (c'est-à-dire ceux qui éditent les chaînes de télévision. Par exemple, la RTBF édite La Une, La Deux, La Trois) à s'y conformer. Il reprend les objectifs de moyens et de résultats que les éditeurs et distributeurs de services doivent atteindre.

Dans notre évaluation, nous avons fait savoir que nous n'étions pas vraiment d'accord avec le règlement précédent.

Et en 2016 ?

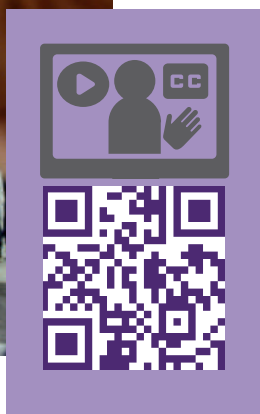
Nous allons poursuivre nos contacts avec la RTBF pour soutenir celle-ci dans sa démarche constructive. Parallèlement et afin que les distributeurs de services audiovisuels soient davantage tenus de rendre leurs programmes accessibles, nous allons suivre l'évolution du règlement du Collège d'Avis du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel relatif à l'accessibilité des programmes aux personnes à déficience sensorielle. A savoir que dans notre évaluation (voir encadré), nous avons aussi regretté que ce règlement ne s'applique pas aux chaînes privées étrangères qui sont diffusées sur le territoire francophone comme la RTL, ce qui est un frein considérable à nos actions et là aussi, contraire à la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

Nous avons estimé que la quantité de sous-titres demandée était navrante, et leur qualité très moyenne. Nous avons aussi considéré que le contenu accessible n'était pas assez diversifié et que l'accès à ce sous-titrage n'était pas suffisamment simple. La visibilité du travail existant n'est en outre pas assez bonne.

Pour l'interprétation en langue des signes, la quantité de programmes accessibles est très faible, la qualité offerte plutôt mauvaise, la diversité du contenu proposé très pauvre. La facilité d'accès, en revanche, est bonne et la visibilité de ce qui existe déjà, moyenne.

Nous avons rédigé, dans notre évaluation, une série de propositions. Nous avons aussi remis en question certains principes de base édictés dans ledit règlement et nous en avons approuvé d'autres. Nous mettons notre évaluation à la disposition du public, sur demande.

Enfin, nous espérons que notre évaluation sera fortement prise en compte car il en va de l'application du droit des personnes handicapées que l'audiovisuel offre enfin un accès complet et de qualité.



Les systèmes d'alerte et d'information EN CAS DE CRISE.



Dans notre rapport d'activité de 2014, nous vous parlions du lancement du système d'alerte par SMS en cas de crise (BeAlert).

Suite aux attentats de Paris en novembre 2015, Bruxelles est passé à un niveau d'alerte 4, tandis que le reste du pays en était au niveau 3. Nous avons interpellé le Centre de Crise pour savoir pourquoi le système d'alerte par SMS n'avait pas été activé. Le Centre de Crise nous

a répondu que celui-ci n'était activé que quand le danger a déjà eu lieu. Nous avons regretté ce choix stratégique quelque peu limitant et constaté, avec le Centre de Crise, un manque d'information et de procédures adéquates pour ce type de situations. Des contacts en 2016 devraient remédier à la situation.

Un point positif cependant : le lendemain de notre interpellation, nous constatons avec plaisir que les émissions d'information à ce sujet étaient interprétées en LSFB. La RTBF est restée fidèle à son contrat de gestion qui stipule que ces émissions de sécurité publique sont de type prioritaire et doivent être interprétées en LSFB.

L'utilisation de la LSFB avec les bébés et les enfants sourds

Beaucoup de parents sont démunis lors de l'annonce de la surdité de leur enfant, annonce qui est souvent faite dans un contexte médical. Si des structures de prise en charge existent, les parents ne sont pas systématiquement informés des bienfaits de l'utilisation des langues signées pour le développement cognitif et social de leur enfant. La prise en charge actuelle est principalement orientée sur la rééducation fonctionnelle de l'ouïe et sur l'apprentissage de la parole.

Que cette prise en charge ait lieu n'est pas un problème en soi, ce qui l'est, c'est que cela se fasse encore trop souvent au détriment de l'apprentissage des langues signées, entraînant de lourdes conséquences pour l'enfant sur le long terme, même si celui-ci évolue a priori bien et fait preuve de beaucoup d'adaptabilité.

Nous avons fait réaliser, en 2015, une étude de faisabilité pour, à la fois, évaluer la mise en place de supports en ligne centralisant l'information nécessaire aux parents, et pour trouver des solutions polyvalentes et confortables leur permettant d'apprendre la LSFB. L'étude va au-delà des on-dit et atteste d'un manque réel de structure adéquate et de mise en réseau de l'information, entre associations et entre professionnels. Au-delà de ce manque en tant que tel, l'étude a aussi révélé beaucoup d'attentes de la communauté sourde vis-à-vis de ce projet.

Et en 2016 ?

Les résultats de l'étude nous étant parvenus en décembre 2015, nous devons encore analyser les perspectives d'action qui y ont été dégagées et mettre en place une structure de travail collaborative en réseau, ainsi qu'un plan d'action précis.

CENTRE INTERFÉDÉRAL POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES



Un partenariat entre la FFSB et le Centre a débuté en 2013 pour améliorer la connaissance, pour les personnes sourdes et malentendantes, des implications de la loi anti-discrimination par la transmission d'outils concrets d'information comme, par exemple, les différents moyens existants pour porter plainte au Centre.

Pour ce faire, nous avons mis en place, dès 2014, des activités dans les centres de rencontre pour sourds/malentendants avec le Centre pour l'Égalité des Chances. Des échanges sur ce qu'est une discrimination au sens de la loi et sur la manière dont on peut signaler une discrimination au Centre y ont lieu. Deux rencontres se sont tenues en 2015 : le 15 octobre à la Maison des Sourds de Bruxelles et le 30 octobre à Sur'Cité à Liège. Ces animations continuent d'être proposées au public. Cependant, nous réfléchissons actuellement à d'autres formes de diffusion qui permettront de toucher un public sourd et malentendant plus large encore.

Le Centre, qui est entré dans une démarche d'ouverture vers le public sourd/malentendant, se représente aussi depuis 2014, à la Journée Mondiale des Sourds. Ils étaient là à Mons en septembre dernier. Une interprète français-LSFB dépêchée sur place par le Centre permet au public signant de poser ses questions. Cette présence est indispensable pour créer une relation directe.



Dans l'ensemble, les plaintes qui ont été formulées par les personnes sourdes/malentendantes au Centre ont mis en lumière de nombreux problèmes structurels. L'accès aux télécommunications est l'un d'eux. Le Centre répond aux demandes individuelles mais s'occupe aussi de dossiers en lien avec l'application de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

Parce qu'il cherche à agir tant aux niveaux individuels que structurels, justement, nous avons participé le 2 juillet à une réunion de travail autour des aménagements raisonnables organisée par le Centre lui-même. De nombreuses associations représentatives des personnes handicapées étaient présentes ainsi que l'AWIPH et le

PHARE et d'autres organismes officiels belges. La notion d'aménagement raisonnable est complexe et pour savoir ce qu'il convient de mettre en place pour chaque situation de handicap, il est ressorti de cette réunion qu'il était important de se concentrer sur chacune d'elle.

Nous avons aussi participé, le 10 décembre 2015 à une table ronde mise en place par le Centre dont l'objectif consistait à découvrir quelles sont les démarches entreprises en matière d'accessibilité par les communes bruxelloises. Il s'agissait aussi d'identifier les bonnes pratiques et les ressources à disposition. En effet, le Centre a réalisé une étude qualitative en 2015 qui dresse une série de constats en la matière. La matinée d'étude, c'était aussi l'occasion de discuter des difficultés rencontrées par les communes et de dégager des pistes de solution.

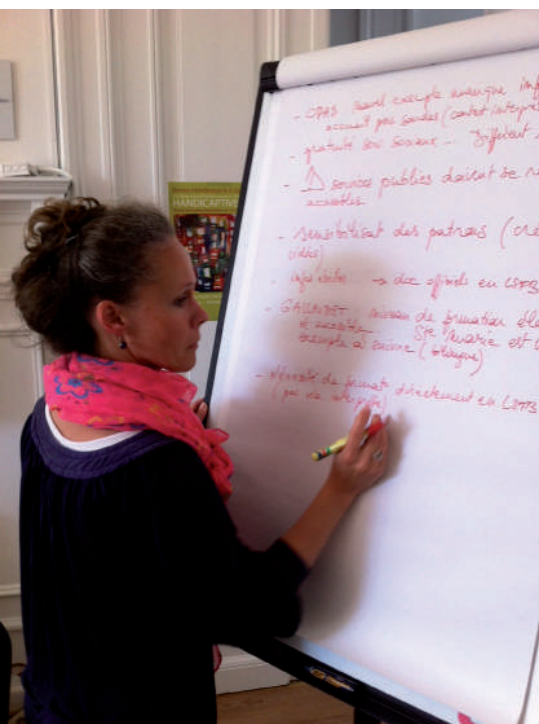
Ainsi, Cédrine Delforge y a représenté le projet de Sour'Dimension, de permanences du CPAS accessibles aux personnes sourdes et malentendantes dans la province du Brabant Wallon. L'un des obstacles qu'elle a rencontré au début de l'implantation du projet était de recevoir des réponses du type « Mais il n'y a pas de personnes sourdes et malentendantes dans notre commune ! ». Pour finir, le service s'avère être extrêmement précieux pour l'accessibilité du CPAS. Ce n'est pas parce qu'on ne voit pas les personnes sourdes qu'elles n'existent pas !



Information sur l'accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes

Nous sommes très régulièrement interpellés pour des conseils pour rendre un lieu ou un événement ou un service accessible pour les personnes sourdes et malentendantes. Forts de notre expérience, nous avons pris l'initiative de réaliser une base d'information sur tout ce qu'il y a à savoir avant de mettre en place une accessibilité pour ces personnes.

Notre projet consiste à mettre en place un site Internet accessible à tous, particuliers, organisations privées, services publics. Les thématiques de l'accès au sport et à la culture, au théâtre, au musée, aux concerts et festivals, au cinéma, aux salons d'exposants y seront abordées, aux côtés de thématiques davantage liées à la vie quotidienne comme les habitations, l'emploi, l'accès à la santé, l'accueil du public en général, les transports, la restauration. Il y aura aussi une section consacrée à l'enseignement, pour fournir des informations de base à un établissement qui envisage d'accueillir des personnes sourdes et malentendantes. Au-delà de ces thématiques, des informations plus transversales seront également expliquées, comme l'emploi de certaines aides techniques et humaines, dont l'interprétation et la traduction (français-LSFB, langues signées en général...).



Pour réaliser ce projet, nous avons organisé une consultation du public sourd/malentendant autour de ces différentes thématiques (3, 14 et 24 juin et 11 septembre 2015). Nous avons aussi été à la rencontre de plusieurs associations afin de ne pas partir avec des a priori sur certaines informations. C'était aussi l'occasion de dialoguer avec les associations et les rencontres ont été très positives. Le calendrier complet de ces rencontres est visible en page 14.

De ces rencontres, de l'expertise et de la documentation que nous avons à notre disposition, nous avons rédigé le contenu du site Internet et élaboré une mise en forme originale. Le projet a mobilisé une bonne partie du travail du service accessibilité et du service communication.



Et en 2016 ?

La mise en ligne d'un nouveau site est prévue pour le premier semestre 2016. Par la suite, nous en ferons la promotion auprès des différents organismes susceptibles de bénéficier de l'information.

Ce site Internet sera également géré, sur le plus long terme, par le service communication de la FFSB, avec les mises à jour qui s'imposent, en matière d'aides techniques et humaines notamment. Les solutions qui y sont préconisées en temps et en heure tiennent compte de la conjoncture sociale et elles sont susceptibles d'être actualisées au fil du temps.

Nous réfléchissons également à une manière optimale d'offrir une version en LSFB des contenus de ce site Internet, et ce en tenant compte des fréquentes mises à jour dont il risque de faire l'objet. Nous aurons besoin, pour ce faire, de traducteurs professionnels au sein de notre équipe. Une traduction permettrait en effet au public sourd signant de s'approprier l'information pour être en mesure de la diffuser lui-même, notamment dans son entourage proche.

Enfin, les contenus et les conseils fournis au travers de ce site Internet serviront également à enrichir les boîtes à outils développées par Access-I (voir encadré à la page suivante).

L'accès aux services !



En 2015, nous avons renforcé notre collaboration avec l'équipe du Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles. De ce collectif, est née l'initiative « Access-I ».

Il s'agit d'un site Internet (www.access-i.be) qui vous permet d'identifier, d'un seul coup d'œil, le niveau d'accessibilité d'un bâtiment, d'un site ou d'un événement par rapport à chaque réduction de mobilité. Chaque catégorie de personnes handicapées est identifiée par un pictogramme dont la couleur varie selon le niveau d'accessibilité de l'espace évalué. Si le pictogramme est vert, le site est accessible en autonomie. S'il est orange, le site est accessible avec un coup de main ponctuel. S'il est gris, le niveau d'accessibilité du site est inférieur aux autres niveaux et des informations plus détaillées sont disponibles dans la fiche de chacune des destinations. Pour chaque fiche descriptive (d'un bâtiment ou d'un événement), un onglet spécifique pour chacune des catégories précise ces informations sous forme de points forts et de points faibles.

Access-I dispose, pour évaluer ces lieux ou événements, d'une équipe d'auditeurs, eux-mêmes souvent occupés au sein d'organisations représentatives des personnes handicapées comme par exemple Plain-pied asbl, Gamah asbl, Passe-Muraille asbl,... Ces auditeurs doivent se baser, pour leur audit, sur une grille d'analyse et évaluer point par point, l'accessibilité, pour chaque catégorie de handicap.

Les personnes sourdes et malentendantes font l'objet d'évaluations distinctes. Access-I est parti du principe qu'une personne malentendante, qui s'identifie comme telle, va davantage rechercher un accès qui passe par l'écrit ou une communication orale adaptée, tandis qu'une personne qui s'identifie comme

sourde va, entre autres, attacher plus d'importance à un accès en LSFB. La FFSB a été sollicitée pour peaufiner les critères d'octroi du label Access-I pour les catégories des personnes sourdes et malentendantes. Nous avons donné notre avis et les critères ont été adaptés en conséquence.

Nous disposons depuis un moment déjà, d'une information concernant les bâtiments et événements accessibles au public sourd/malentendant sur notre site Internet www.ffsb.be. Cette liste ne sera plus mise à jour directement sur notre site, à mesure que le site Internet d'Access-I s'étoffera. Nous encourageons fortement le public sourd/malentendant, ainsi que le public entendant, à prendre le réflexe de le consulter et à se l'approprier. Nous avons d'ailleurs organisé une séance d'information le 22 octobre 2015.

Nous faisons confiance à l'initiative et nous faisons partie, depuis le 19 mai 2015, de l'Assemblée Générale d'Access-I. En 2016, deux personnes de notre équipe, à la FFSB, vont suivre la formation pour devenir eux-mêmes conseillers en accessibilité et auditeurs agréés Access-I.

La collaboration va plus loin encore : Access-I souhaite mettre en place une « boîte à outils », constituée de fiches d'information destinées aux gestionnaires des bâtiments ou des événements qui veulent se rendre accessibles, qui serait fournie par les auditeurs eux-mêmes en prévision ou au terme de leurs audits.

Cette démarche est complémentaire à celle de la mise en ligne du site Internet d'information sur l'accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes mise en place par la FFSB et va plus loin encore puisque les fiches-conseils d'Access-I prendront en compte toutes les catégories de handicaps afin qu'une solution pour l'une ne devienne pas un obstacle pour l'autre. Ainsi, parfois, pour prendre un exemple, on voit que, sans conseils optimaux, les solutions mises en place pour les personnes en chaise roulante deviennent des obstacles à la mobilité des personnes aveugles. La centralisation de l'information permettra aux concepteurs de bâtiments et d'événements de n'exclure aucune catégorie de handicap, et lorsque l'on souhaitera se renseigner sur les aménagements à prévoir pour les personnes sourdes et malentendantes, le site Internet mis en place par la FFSB restera la ressource principale.



Accompagnement des bénéficiaires de notre Service d'Aide à la Recherche d'un Emploi en Wallonie

Au sein de la Fédération, le Service d'Aide à la Recherche d'un Emploi en Wallonie est le service de référence en termes d'emploi et de formation. Il a pour mission l'intégration professionnelle des personnes sourdes ou malentendantes. Dans cette perspective, un accompagnement intensif et adapté est proposé par le biais de suivis individualisés.

Ceux-ci s'organisent en phases modulables suivant le statut du bénéficiaire :

- Mobilisation sociale et professionnelle
- Orientation professionnelle
- Recherche active d'emploi
- Intégration et maintien dans l'emploi

L'accompagnement comprend une part importante de soutien aux démarches administratives.

Le projet est porté par une équipe d'agents d'insertion professionnelle spécialisés dans le domaine de la surdité et pratiquant couramment la langue des signes de Belgique francophone

En 2015, la nouvelle programmation du Fonds social européen 2014 – 2020 et le soutien de la Région Wallonne et du Forem ont permis au SAREW de sortir d'une période difficile, jalonnée d'incertitudes, et de reprendre ses activités à partir de mai 2015 sur ses antennes de Liège et de Namur.

Cette situation soulève l'importance pour nous de soutenir notre mobilisation pour défendre les personnes et associations engagées dans le soutien à l'insertion professionnelle des personnes sourdes/malentendantes.

Cette volonté s'est concrétisée en 2015 par un soutien logistique apporté au SAREW et une collaboration étroite avec les autres services de la Fédération

pour réaliser des activités d'éducation permanente, ainsi que le service communication pour diffuser des annonces aux bénéficiaires existants ou potentiels du SAREW.

Pour ses bénéficiaires, le SAREW a aussi mis en place des programmes d'« Orientation Professionnelle », soutenus par les Forem de Liège et de Namur. Ces programmes incluent des thématiques organisées autour de l'emploi où les bénéficiaires rencontrent : le Selor, les bureaux régionaux de l'Awiph de Liège et de Namur, les Carrefour Emploi Formation, le Centre Relais du SISWet les syndicats.

Et en 2016 ?

Le SAREW poursuivra ses missions avec la volonté d'innover et de renforcer ses collaborations de terrain avec le secteur associatif et les administrations compétentes pour les matières liées à l'emploi.

Il a plusieurs projets. L'un d'eux, le projet de « Curriculum Vitae en vidéo », consiste à permettre aux chercheurs d'emploi sourds et malentendants de pouvoir valoriser leur compétence en LSFB sous forme d'un CV vidéo. Pour ce faire, nous avons établi un partenariat avec le CPAS d'Ans qui dispose déjà de l'expérience et des compétences utiles.

Nous avons aussi noué, au fil du temps, des collaborations avec le Forem pour soutenir leurs démarches d'accessibilité vers le public sourd et malentendant. Celles-ci se poursuivront en 2016.

Le Forem a confirmé sa volonté de soutenir les actions du SAREW en 2016 par le biais des appels à projet relatifs à l'accompagnement et au suivi actif des chômeurs. Le service proposera dès lors, à partir de février et de façon régulière tout au long de l'année, des modules intensifs d'orientation professionnelle.

D'autres thèmes, tels que l'accès à l'emploi par le biais de l'intérim, l'accès à la formation, la sécurité et la prévention en entreprises, sont au cœur des préoccupations de l'équipe qui poursuit sur ces sujets des actions de sensibilisation régulières.

L'équipe des conseillères emploi du SAREW réalise aussi ponctuellement des sensibilisations. Ainsi, une matinée de sensibilisation « Surdité et Emploi » a eu lieu au Forem de Namur. Le SAREW et le service animation se sont associés à l'Epée et au Service d'Interprétation pour Sourds de Wallonie pour sensibiliser et informer les partenaires du Forem et de l'Awiph à Namur.



Soutien à la campagne «Sourd et alors ? Je choisis mon emploi ! ».

L'APEDAF, une association qui nous est affiliée, a lancé en septembre 2015 une campagne intitulée « Sourd et alors ? Je choisis mon emploi ! ». Cette campagne explore la thématique de l'accès au monde du travail pour les personnes sourdes et malentendantes. L'objectif est d'accompagner les parents d'enfants sourds et malentendants dans leur questionnement. Mais également d'informer et de conscientiser le grand public et les employeurs afin de leur montrer que les personnes sourdes et malentendantes exercent des professions variées et sont épanouies dans leur environnement de travail.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter directement le site Internet suivant : <http://apedaf.be/wordpress/campagne-2015>

A la demande de l'APEDAF, nous soutenons et relayons cette campagne et avons organisé conjointement, le vendredi 13 novembre, une activité d'éducation permanente sur le sujet pour le public sourd/malentendant où étaient également conviés les parents d'enfants sourds, les professionnels de tous types et le public entendant de manière générale.

Ateliers « Sensibiliser son entourage professionnel ».

Au quotidien, la personne sourde se retrouve souvent seule dans son environnement de travail avec des collègues majoritairement entendants. Il est donc important qu'elle soit à l'aise dans sa capacité à informer son entourage. Si le personnel « entendant », en général, est réceptif et de bonne volonté en début de contrat, la surdité ou malentendance du nouveau collègue est souvent vite oubliée au fil du temps.

Pour les demandeurs d'emploi sourds et malentendants, se préparer aux réalités de la vie sociale en entreprise ou organisme de formations est donc une étape essentielle.

Or, l'expérience de l'accompagnement dans le cadre de notre Service d'Aide à la Recherche d'un Emploi en Wallonie nous montre que beaucoup de personnes éprouvent des difficultés à parler de leur surdité, à exprimer leurs besoins spécifiques, à envisager les problèmes de communication dans leur relation de travail et à dégager les solutions. Cela a pour conséquences des risques d'isolement, un vécu difficile dans les relations de travail, des tensions voire de l'absentéisme ou un abandon du travail.

Pour remédier à cette situation, le SAREW et le service animation se sont donc associés en 2015 pour mettre sur pied une série d'ateliers d'éducation permanente ayant pour thème « Sensibiliser son entourage professionnel » sur Namur et sur Liège. Les ateliers ont eu lieu en novembre et décembre avec un public constitué de bénéficiaires du SAREW lui-même.

Nous avons été agréablement surpris de leur impact positif sur le public et nous envisageons de faire évoluer ce projet.



Et en 2016 ?

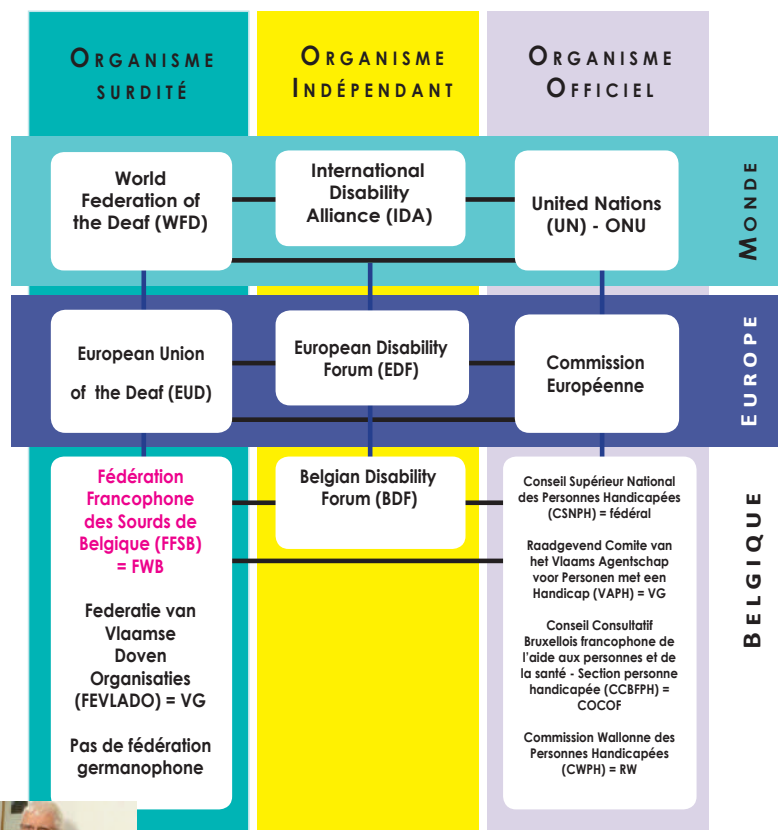
En 2016, nous allons réitérer et améliorer l'expérience de ces ateliers en construisant un cycle de formation qui reprendra la thématique « sensibiliser son entourage ». Nous nous sommes en effet aperçus au travers de notre expérience qu'être en mesure de sensibiliser son entourage implique pour la personne sourde/malentendante, de se connaître et de se positionner mieux vis-à-vis de sa surdité et de ses identités culturelles. Certaines personnes ont aussi du mal à comprendre et à savoir ce qu'elles peuvent demander comme aménagements au sein de leur poste de travail. Elles ont aussi du mal à savoir ce qu'elles peuvent améliorer du point de vue relationnel avec les autres. Dans l'ensemble, elles ont besoin de savoir ce qu'elles veulent, ce qu'elles peuvent demander, ce qu'il est raisonnable de demander, et d'apprendre comment le faire.

Cette sensibilisation qui est importante dans le contexte professionnel l'est aussi en réalité dans le contexte familial et dans tous les domaines de vie commune avec d'autres personnes entendants. Nous sommes actuellement occupés à élaborer un projet de cycles de formation qui ont pour objectif de répondre à ce besoin global. Les premières formations devraient avoir lieu durant le second semestre 2016.



Nos représentations se font à plusieurs niveaux. Nous sommes régulièrement en animation et en consultation avec le public sourd/malentendant et entendant, que ce soit au travers des associations qui travaillent pour et/ou représentent la surdité ou directement. Notre reconnaissance en tant qu'association d'éducation permanente nous permet de développer des outils et des savoir-faire pour cela. Il s'agit de mettre en place une construction collective des revendications directement avec nos publics. Nous pouvons ensuite mieux les faire remonter lorsque nous entrons en contact avec les instances politiques. Et ce, que ce soit au travers de rencontres directes ou d'administrations, ou par le biais d'autres organismes représentatifs des personnes handicapées.

En tant que Fédération, nous travaillons toujours en réseau et nous encourageons toujours les associations et les organisations avec lesquelles nous travaillons à le faire aussi. Le schéma ci-contre représente une partie de ce réseau et montre comment celui-ci se structure, entre les organismes qui représentent uniquement la surdité, ceux qui sont indépendants et supervisent les actions des organismes officiels et enfin les organismes officiels eux-mêmes.



En 2015, nous sommes allés à la rencontre de plusieurs associations dans le cadre de notre projet de construction d'un site Internet d'information sur l'accessibilité. Nous avons aussi rencontré les centres de rencontre pour personnes sourdes qui nous sont affiliés lors d'une journée d'échanges le 28 novembre au travers de laquelle nous avons pu identifier des besoins et répondre à certaines questions. Nous avons la ferme intention de poursuivre ce travail en 2016.

Nous étions aussi présents aux événements qui sont simplement porteurs de sens. Parmi eux : la 500e édition d'Hebdo de TV Lux interprété en LSFB; la conférence de presse de Sour'Dimension pour le lancement de leurs capsules vidéo d'informations ; l'inauguration du premier corpus de LSFB, l'anniversaire des Ateliers du Monceau ; la conférence « Les Sourds n'ont, ni leur langue, ni leurs yeux, dans leurs poches » du Docteur Benoît Drion organisée par le Kap Signes de l'UCL ; la diffusion du film réalisé par le projet d'école bilingue français-LSFB « Ecole et Surdit   » à Namur intitul   « Les



funambules » ; la fête des familles de la Bastide. Et nous étions aussi ailleurs : au Congrès Annuel de la Société Royale des médecins ORL, à la Journée Mondiale du SIDA et au Festival du Film Indépendant de Bruxelles qui organisait une matinée « Sour'Vision » consacrée à la surdité dans le cinéma.



Nous faisons partie du Conseil d'Administration du Belgian Disability Forum (BDF), de même que de leur Assemblée générale. Nous faisons aussi partie de l'Assemblée Générale du Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH), au même titre que la FEVLADO. En revanche, nous leur y déléguons notre représentation.

Le BDF se concentre essentiellement sur le suivi des recommandations du comité de suivi de la Convention de l'ONU et effectue pour cela, de nombreuses rencontres avec les gouvernements et les parlements. Il garde un œil sur le gouvernement et l'encourage à prendre des décisions en prenant en compte les avis émis par le Conseil National Supérieur des Personnes Handicapées. Le BDF suit aussi les actions de l'European Disability Forum (EDF) et participe activement aux réunions qui ont lieu entre l'EDF et les commissaires européens. Il a donc un lien direct et indirect avec l'établissement des législations européennes et les pressions exercées sur l'Etat belge.

Le BDF suit aussi de près un projet d'abord porté par l'EDF : la « Mobility Card », une carte européenne qui permettrait aux personnes handicapées de faire valoir leur type de handicap, notamment dans le secteur touristique. Il est prévu qu'elle soit mise en place en Belgique en 2017 mais toutes les modalités restent à déterminer.



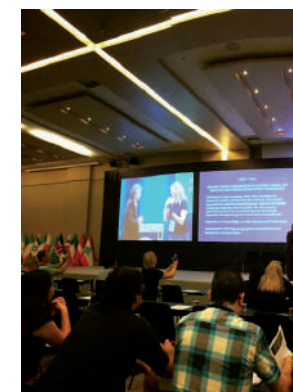
Nous sommes aussi actifs au sein du Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles (CAWaB). C'est un collectif d'associations qui est devenu, au fur et à mesure de sa formation, un interlocuteur essentiel pour les autorités publiques. Le CAWaB agit au niveau international, européen, Fédéral, régional et communautaire.

Le CAWaB s'occupe actuellement beaucoup de l'accessibilité des transports en commun (TEC – STIB – SNCB) et nous profitons de ces actions pour insister sur l'importance de l'accès à l'information et à la sécurité dans les transports en commun pour les personnes sourdes/malentendantes.

Le CAWaB poursuit aussi la campagne qu'il a mise sur pied en 2014 : « 2025 Accessible ». Il met en place, petit à petit, un plan d'action et un agenda avec les différents niveaux de pouvoir avec lesquels il travaille.

En novembre et décembre 2015, la Ministre bruxelloise Céline Frémault du Logement, de la Qualité de vie, de l'Environnement, de l'Énergie, de l'Aide aux personnes et des Personnes handicapées a mis en place une charte d'accessibilité « Handistreaming » qui doit être adoptée et appliquée par les gouvernements bruxellois. Le CAWaB agit actuellement pour que cette charte soit plus précise et comporte davantage d'indications concrètes.

En novembre et décembre 2015 également, le Maxime Prévot, Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine en Wallonie, a rencontré le CAWaB pour adopter des décisions cohérentes pour créer un plan général tenant compte de l'accessibilité physique et des services qu'ils soient.





En 2015, nous étions aussi présents à l'Assemblée Générale de l'European Union of the Deaf (EUD) à Riga ainsi qu'à l'Assemblée Générale de la World Federation of the Deaf (WFD) à Istanbul. Nous avons fait trois vidéos en langue des signes sous-titrées en français (accessibles ci-contre !) qui racontent succinctement ce qui s'y est dit (voir les QR codes). L'Assemblée Générale de la WFD était suivie de son Congrès. Il a lieu tous les quatre ans.

Ces représentations sont très importantes pour nous et sont l'occasion de rencontrer des représentants des différentes fédérations nationales représentant les personnes sourdes et/ou malentendantes (parce que oui, dans certains pays, ils font une distinction et il y a co-existence de deux fédérations, l'une pour les sourds, l'autre pour les malentendants) et d'échanger sur les obstacles rencontrés et levés pour faire avancer les droits des personnes handicapées, dont les personnes sourdes et malentendantes.

L'European Union of the Deaf et la World Federation of the Deaf travaillent chacune en collaboration avec les organisations européennes et internationales. C'est par exemple la World Federation of the Deaf qui a participé activement à la création de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées et c'est l'EUD qui nous a assistés en 2014 pour présenter, avec le Belgian Disability Forum et d'autres organisations dont le Centre pour l'Egalité des Chances, le rapport alternatif de la Belgique au comité de suivi de la Convention, à Genève.



Le calendrier des représentations 2015

JANVIER

1 J	
2 V	
3 S	
4 D	
5 L	
6 M	
7 M	
8 J	
9 V	
10 S	
11 D	
12 L	
13 M	Réunion CA BDF
14 M	Echanges FFSB- FEVLADO sur dossiers CSNPH
15 J	Réunion CAWaB
16 V	
17 S	
18 D	
19 L	
20 M	Prés. Projection film Ecole et Surdit�
21 M	Analyse cahier des charges Access I
22 J	
23 V	Rencontre Ministre Fr�mault
24 S	
25 D	
26 L	
27 M	
28 M	
29 J	
30 V	R�union CAWaB
31 S	

F VRIER

1 D	
2 L	
3 M	
4 M	
5 J	
6 V	
7 S	
8 D	
9 L	
10 M	
11 M	
12 J	R�union CA BDF
13 V	R�union CAWaB
14 S	
15 D	
16 L	
17 M	
18 M	
19 J	
20 V	
21 S	
22 D	
23 L	
24 M	
25 M	
26 J	R�union CA BDF
27 V	
28 S	

MARS

1 D	
2 L	
3 M	
4 M	
5 J	
6 V	
7 S	
8 D	
9 L	
10 M	R�union CA BDF
11 M	Rencontre Ministre Fr�mault
12 J	
13 V	R�union CAWaB
14 S	
15 D	
16 L	
17 M	
18 M	
19 J	
20 V	
21 S	
22 D	
23 L	
24 M	
25 M	
26 J	
27 V	
28 S	
29 D	
30 L	
31 M	

AVRIL

1 M	
2 J	
3 V	R�union CAWaB
4 S	
5 D	
6 L	
7 M	
8 M	
9 J	
10 V	
11 S	
12 D	
13 L	
14 M	R�union CA BDF
15 M	Rencontre Ministre Fr�mault
16 J	
17 V	
18 S	
19 D	
20 L	
21 M	
22 M	
23 J	Pr�s. Conf�rence Drion Kap Signes
24 V	
25 S	
26 D	
27 L	
28 M	
29 M	
30 J	

MAI

1 V	
2 S	
3 D	
4 L	
5 M	
6 M	
7 J	R�union CA BDF
8 J	Assembl�e G�n�rale FFSB
9 M	
10 D	
11 L	Pr�s. Au Parlement Europ�en
12 M	
13 M	
14 J	
15 V	
16 S	
17 D	
18 L	
19 M	Int�gration FFSB AG Access-I
20 M	
21 M	Projet Accessibilit� rencontre Arts & Culture
22 V	R�union CAWaB
23 S	
24 D	
25 L	
26 M	
27 M	R�union CA BDF
28 J	
29 V	R�union CA BDF
30 S	
31 D	Pr�s. F�te des Familles de la Bastide

JUIN

1 L	R�union CA BDF
2 S	R�union CA BDF
3 M	Projet Accessibilit� rencontre SAHMO
4 J	Projet Accessibilit� rencontre SISW
5 V	
6 S	
7 D	
8 M	Projet Accessibilit� rencontre Passe-Muraille
9 M	
10 M	
11 J	
12 V	R�union CAWaB
13 S	
14 D	
15 L	Projet Accessibilit� rencontre La Bastide
16 M	Assembl�e G�n�rale EUD
17 M	
18 J	
19 V	
20 S	
21 M	
22 L	
23 M	
24 M	Projet Accessibilit� rencontre Ateliers du Monceau
25 J	
26 V	
27 S	
28 D	
29 L	
30 M	R�union CA BDF

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1 M	Prés. table ronde Centre Egal. Chances Bonnes pratiques	1 S	Congrès WFD	1 M		1 J		1 D		1 M	Prés. Journée Mondiale du SIDA
2 J		2 D		2 M	Echanges visiophonie av. FEVLADO et Centre relais	2 V		2 L		2 M	
3 V	Réunion CA BDF	3 L		3 J		3 S		3 M	Réunion CA BDF	3 J	
4 S		4 M		4 V		4 D		4 M	Rencontre CSA	4 V	
5 D		5 M		5 S		5 L		5 J		5 S	
6 L		6 J		6 D		6 M		6 V		6 D	
7 M		7 V		7 L		7 M		7 S		7 L	
8 M		8 S		8 M		8 J		8 D		8 M	
9 J		9 D		9 M	Rencontre CSA	9 V	Réunion CAWaB	9 L		9 M	Prés. table ronde Centre Egal. Chances Bonnes pratiques
10 V		10 L		10 J	Prés. Anniversaire Ateliers du Monceau	10 S		10 M	Gala EUD + Associations	10 J	Réunion CAWaB
11 S		11 M		11 D	Réunion CAWaB	11 D		11 M	Anniversaire EUD	11 V	
12 D		12 M		12 S		12 L	Réunion CAWaB	12 J	Réunion CA BDF	12 S	
13 L		13 J		13 D		13 S	Réunion CA BDF	13 V	Réunion CAWaB	13 D	
14 M		14 V		14 L		14 M		14 S		14 L	
15 M		15 S		15 M	Réunion CA BDF	15 J		15 D		15 M	Prés. Inauguration CORPUS LSFB
16 J		16 D		16 M	Réunion CA BDF	16 V	Réunion CAWaB	16 L		16 M	
17 V		17 L		17 J	Réunion CA BDF	17 S		17 M		17 J	Projet Accessibilité rencontre CCP
18 S		18 M		18 V		18 D		18 M		18 V	
19 D		19 M		19 S		19 L		19 J		19 S	
20 L		20 J		20 D		20 M		20 V		20 D	
21 M		21 V		21 L		21 M		21 S	Prés. Festival International Film BXL	21 L	Réunion CAWaB
22 M		22 S		22 M		22 J	Présentation de projet à Access-I	22 D		22 M	
23 J	Echanges FFSB-FEVLADO	23 D		23 M		23 V	congrès annuel médecins ORL	23 L		23 M	
24 V	Réunion CA BDF	24 L		24 J		24 S		24 M	Rencontre Ministre Prévot	24 J	
25 S		25 M	Prés. Conférence de presse Sour'Dimension	25 V		25 D		25 M		25 V	
26 D	Assemblée Générale WFD	26 M		26 S		26 L		26 J		26 S	
27 L		27 J		27 D		27 M		27 V		27 D	
28 M		28 V		28 L		28 M		28 S	Journée de Rencontre avec les Foyers affiliés	28 L	
29 M		29 S		29 M		29 J		29 D		29 M	
30 J		30 D		30 M		30 V		30 L	Projet Accessibilité rencontre BDC	30 M	
31 V	Congrès WFD	31 L				31 S				31 J	

Le calendrier des animations 2015

JANVIER

1 J	
2 V	
3 S	
4 D	
5 L	
6 M	
7 M	
8 J	
9 V	
10 S	
11 D	
12 L	
13 M	
14 M	
15 J	
16 V	
17 S	
18 D	
19 L	
20 M	
21 M	
22 J	
23 V	
24 S	Chuuut Party à Namur
25 D	
26 L	
27 M	
28 M	
29 J	
30 V	
31 S	

FÉVRIER

1 D	
2 L	
3 M	
4 M	
5 J	
6 V	
7 S	
8 D	
9 L	
10 M	
11 M	
12 J	
13 V	
14 S	
15 D	
16 L	
17 M	
18 M	
19 J	
20 V	
21 S	
22 D	
23 L	
24 M	
25 M	
26 J	
27 V	
28 S	

MARS

1 D	
2 L	
3 M	
4 M	
5 J	
6 V	
7 S	
8 D	
9 L	
10 M	
11 M	
12 J	
13 V	
14 S	Chuuut Party à Namur
15 D	
16 L	
17 M	
18 M	
19 J	
20 V	Chuuut Party au FSM à Bruxelles
21 S	
22 D	
23 L	
24 M	
25 M	Chuuut Party à Solidarité
26 J	
27 V	
28 S	
29 D	
30 L	
31 M	

AVRIL

1 M	
2 J	
3 V	
4 S	
5 D	
6 L	
7 M	
8 M	
9 J	
10 V	
11 S	
12 D	
13 L	
14 M	
15 M	
16 J	
17 V	
18 S	
19 D	
20 L	
21 M	
22 M	
23 J	
24 V	
25 S	
26 D	
27 L	
28 M	
29 M	
30 J	

MAI

1 V	
2 S	Chuuut Party à Namur
3 D	
4 L	
5 M	
6 M	
7 J	
8 V	
9 S	
10 D	
11 L	
12 M	Chuuut Party à Tels Quels
13 M	
14 J	
15 V	
16 S	
17 D	
18 L	
19 M	
20 M	
21 J	
22 V	
23 S	
24 D	
25 L	
26 M	
27 M	
28 J	
29 V	«Je signe, tu vois ?» au FSM
30 S	
31 D	

JUIN

1 L	
2 M	
3 M	Echanges sur l'accessibilité
4 J	
5 V	
6 S	«Je signe, tu vois ?» à Silence ça Marche
7 D	
8 L	«Je signe, tu vois ?» au +50 ans à Jambes
9 M	
10 M	
11 J	Echanges sur l'accessibilité
12 V	
13 S	
14 D	
15 L	
16 M	
17 M	
18 J	
19 V	«Je signe, tu vois ?» à la Maison des Sourds
20 S	
21 D	«Je signe, tu vois ?» à la MSLux
22 L	
23 M	Chuuut Party au Port de Bruxelles
24 J	Echanges sur l'accessibilité
25 J	«Je signe, tu vois ?» au Kap Signes
26 V	
27 S	
28 D	«Je signe, tu vois ?» à l'APEDAF Tournai
29 L	
30 M	

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1 M	Information élèves cours LS AWIPH	1 S		1 M	Atelier Pi Sourd pour la JMS	1 J		1 D		1 M	
2 J		2 D		2 M		2 V		2 L		2 M	Sensibiliser son entourage professionnel
3 V		3 L		3 J		3 S		3 M		3 J	
4 S		4 M		4 V		4 D		4 M		4 V	Chuuut Party au FSM à Bruxelles
5 D		5 M		5 S		5 L		5 J		5 S	
6 L		6 J		6 D	Atelier Pi Sourd pour la JMS	6 M		6 V		6 D	
7 M		7 V		7 L		7 M		7 S		7 L	
8 M		8 S		8 M		8 J		8 D		8 M	Echanges sur l'accessibilité
9 J		9 D		9 M		9 V		9 L		9 M	
10 V		10 L		10 J		10 S		10 M		10 J	
11 S		11 M		11 V		11 D		11 M	Sensibiliser son entourage professionnel	11 V	
12 D		12 M		12 S		12 L		12 J		12 S	
13 L		13 J		13 D		13 M	animation campagne APEDAF	13 V		13 D	
14 M		14 V		14 L		14 M		14 S		14 L	
15 M		15 S		15 M	Atelier Pi Sourd pour la JMS	15 J		15 D		15 M	
16 J		16 D		16 M		16 V	animation Centre Egalité Chances	16 L		16 M	
17 V		17 L		17 J	Formation au FOREM de Namur	17 S		17 M	Formation : postuler avec le SELOR	17 J	
18 S		18 M		18 V		18 D		18 M		18 V	
19 D		19 M		19 S		19 L		19 J	Formation : postuler avec le SELOR	19 S	
20 L		20 J		20 D		20 M		20 V		20 D	
21 M	«Je signe, tu vois ?» à la Fête Nationale	21 V	«Je signe, tu vois ?» au CREE	21 L		21 M		21 S		21 L	
22 M		22 S		22 M		22 J		22 D		22 M	
23 J		23 D		23 M		23 V		23 L		23 M	
24 V		24 L		24 J		24 S		24 M		24 J	
25 S		25 M		25 V	Journée Mondiale des Sourds	25 D		25 M	Sensibiliser son entourage professionnel	25 V	
26 D		26 M		26 S		26 L		26 J		26 S	
27 L		27 J		27 D		27 M		27 V		27 D	
28 M		28 V		28 L		28 M		28 S		28 L	
29 M		29 S		29 M		29 J	animation Centre Egalité Chances	29 D		29 M	
30 J		30 D		30 M		30 V		30 L		30 M	
31 V		31 L				31 S				31 J	

La Journée Mondiale des Sourds

Nous avons organisé la Journée Mondiale des Sourds (JMS) de Mons en collaboration avec la Société Royale Silencieuse Boraine-Mons, au Micx le 26 septembre 2015. Nous remercions la Ville de Mons, mais également Monsieur le Bourgmestre Di Rupo, Monsieur le Ministre Prévot, Madame Patricia Hubert de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Madame la Ministre Simonis, Monsieur le Ministre Demotte, Madame la secrétaire d'Etat Elke Sleurs, l'Awiph et le Phare pour leur soutien.

Pour la communauté sourde, il s'agit d'un grand rassemblement à la fois culturel, associatif et festif. C'est l'occasion de tisser des liens, de créer ou de renforcer les synergies entre associations. Pour le public entendant, la JMS permet de démystifier la surdité et de la révéler sans tabous sur la place publique. L'objectif est, in fine, de favoriser l'intégration sociale, culturelle et professionnelle des personnes sourdes. Les stands tenus par les associations informent les visiteurs sur les différents aspects de la surdité et des ateliers permettent de découvrir la langue des signes et la culture sourde, en particulier cette année où le thème mis en avant était précisément la culture.

Afin de permettre aux personnes sourdes/malentendantes de transmettre leur conception culturelle durant le cortège traditionnel, nous avons organisé une série d'ateliers artistiques avant la JMS



elle-même. Ces ateliers « Pi Sourd » (ce qui signifie « propre aux sourds ») permettaient à chaque personne d'élaborer, seule ou avec d'autres, un petit projet artistique. De nombreux panneaux, composés de dessins, d'images, de mots, ont été réalisés et une bonne partie a été utilisée durant le cortège. Ces ateliers, au-delà du travail artistique, ont permis à chaque personne sourde/malentendante de s'interroger, individuellement ou collectivement sur le message qu'elle souhaite faire passer sur la scène publique.

Le programme complet de la journée est disponible sur www.journeemondialedessourds.be. Au niveau de la programmation, il était primordial pour nous que les animations prévues soient accessibles à tous, sourds,



entendants, signants ou non. Ainsi, trois visites guidées, de l'architecture du Micx, du Centre d'Archives Mundaneum et de la Ville de Mons, étaient prévues sur la seule journée. Une scène à proximité des stands a présenté un bon nombre de contes et de chansons en langue des signes de Belgique francophone.

Autour des stands, des animations inédites ont eu beaucoup de succès : L'espace enfants, avec maquillage, peinture, clowns,... Les photos « Je signe, tu vois ? », les polaroids, le tournage de la chanson « Tous les rêves » qui a fait intervenir des dizaines de personnes : <http://goo.gl/r1hEz2>.





La RTBF et le Festival du Film International de Bruxelles étaient également présents pour marquer leur soutien en faveur d'une meilleure accessibilité audiovisuelle (voir page 8). Nous avons clôturé la journée avec une Chuuut Party animée par « Les Silencieuses Namuroises».

Le cortège traditionnel, guidé par la Société Royale Silencieuse Boraine Mons, s'est déroulé, toujours aussi vivant grâce à ses chantsignes, en plus des œuvres présentées par le public sourd. Nous avons aussi pu profiter de la compagnie des tambours Carpe Diem, de l'Ecole de Batterie et Percussions du CARPS et d'arts de la rue présentés par des animateurs sourds du Collectif Recherche et Expression asbl.



Et en 2016 ?

La Journée Mondiale des Sourds se tiendra à Bastogne, en Province du Luxembourg. Sa dernière représentation dans cette province date de 2001 et s'est tenue à Arlon. Cela fait donc longtemps que la communauté sourde/malentendante de la province de Luxembourg attend son retour. Cette présence est d'autant plus importante que la Province du Luxembourg est grande et peu peuplée, et nous pensons que plus encore qu'ailleurs, de nombreuses personnes sourdes/malentendantes y vivent toujours dans l'isolement. Tous les préparatifs sont d'ores et déjà en route, avec une collaboration avec la Maison des Sourds de la Province du Luxembourg à la clef, et très probablement, la présence de la Fédération des Sourds du Grand-Duché de Luxembourg.

La Campagne «Je signe, tu vois ?»

Nous avons débuté une campagne de promotion de la langue des signes intitulée « Je signe, tu vois ? ». Elle vise à sensibiliser à l'apprentissage, l'usage et la nécessité des langues signées. Elle apporte des réponses à des questions comme : « Mais pourquoi apprendre la langue des signes ? » « Qu'est-ce que ça va m'apporter ? » « Qu'est-ce que ça va apporter aux autres ? », mais aussi « Pourquoi est-ce si important pour les personnes sourdes ? ».

Chaque personne s'est fait photographier, seule, à deux ou en groupe, autour d'une affirmation « Je signe... » inscrite sur un tableau noir. Les photos ci-contre sont un extrait des centaines de photos prises. Elles sont plus évocatrices que n'importe quel discours.

Pour réaliser cette série de photos, nous nous sommes rendus à bon nombre d'événements organisés par les associations de personnes sourdes. Nous étions aussi à la fête nationale du 21 juillet où le couple royal nous a fait l'honneur de se laisser photographier. C'était aussi l'occasion pour nous d'entrer en contact avec le public de manière moins formelle, pour un moment agréable, et très porteur de sens.

Et en 2016 ?

En mars 2016, nous lancerons un site Internet dédié à la campagne. Elle s'enrichira aussi d'une série d'actions autour de la journée Journée Mondiale du Handicap le 3 décembre 2016.





La « Chuuut Party » est un concept d'animation que nous continuons d'utiliser régulièrement et que nous exportons ponctuellement en collaboration avec d'autres associations. C'est une activité ludique destinée au public qui tend à démystifier la communication entre personnes sourdes et entendantes et incite à découvrir la langue des signes et la culture sourde. Durant les animations, les participants sont invités à communiquer dans le silence et uniquement à l'aide de supports visuels comme les mimes, l'écrit, les dessins.... Ils sont invités à exprimer des noms communs/noms propres sans l'usage de la parole, en mimant. Les différents mots trouvés sont ensuite traduits en LSF par un binôme d'animateurs sourd et entendant. Au terme de l'animation, une séance de questions-réponses permet d'éclairer et d'informer les participants sur leurs propres interrogations, préjugés ou idées préconçues en ce qui concerne la communauté sourde.

En 2015 la Chuuut Party s'est déroulée dans des contextes différents les uns des autres. Quatre sessions ont été organisées par l'association « Les Silencieuses Namuroises », dont à la Journée Mondiale des Sourds de Mons. Elles ne poursuivront pas l'expérience en 2016, préférant faire évoluer le concept à leur manière.

Deux soirées ont aussi été mises en place par le Foyer des Sourds et Malentendants de Bruxelles (qui change de nom en 2016 et devient EBISU asbl).

En dehors de ce réseau habituel, nous avons aussi organisé une Chuuut Party au sein de Solidarité asbl, une autre dans les locaux et avec le public de Tels Quels asbl et une troisième au Port de Bruxelles sur demande privée pour sensibiliser les employés permanents.



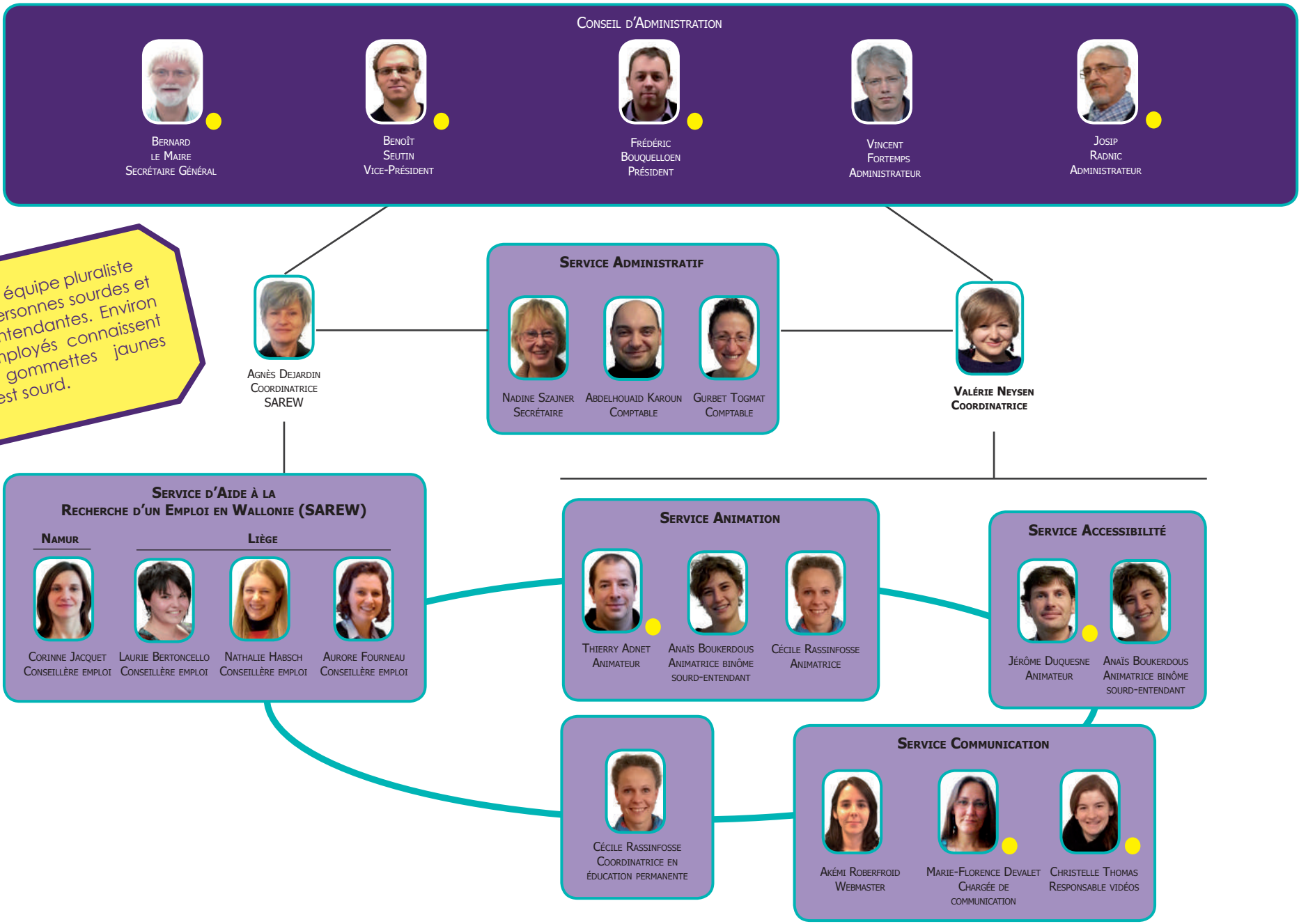
Et en 2016 ?

L'expérience que nous avons eue avec Tels Quels asbl a été très positive et nous a donné l'envie de poursuivre ces animations en collaboration avec différentes organisations. Que ce soit des associations d'éducation permanente ou non, et ce afin de mixer les publics entendant de ces organisations et les publics sourds/malentendants des centres de rencontres pour sourds et malentendants. Nous souhaitons toucher, au final, un public de plus en plus large.



Notre équipe c'est...

Nous avons une équipe pluraliste composée de personnes sourdes et de personnes entendantes. Environ 90% de nos employés connaissent la LSFB. Les gommettes jaunes indiquent qui est sourd.



Pour leur soutien à nos actions
en 2015, nous remercions,



Wallonie



Service public de Wallonie



**Fédération Francophone
des Sourds de Belgique**

Avenue Marnix 19A/25
1000 Bruxelles
+32 (0)2 644 69 01
info@ffsb.be

Vous avez aimé nos actions ?

Vous pouvez nous soutenir financièrement
sur le compte n° :
BE37 7340 3805 5028 - KREDBEBB



WWW.FFSB.BE



WWW.FACEBOOK.COM/FEDERATIONFRANCOPHONEDESOURDSDEBELGIQUE



[HTTPS://TWITTER.COM/FFSBELGIQUE](https://twitter.com/FFSBELGIQUE)



[HTTPS://VIMEO.COM/FFSBTV](https://vimeo.com/FFSBTV)

A woman with short brown hair and glasses, wearing a white long-sleeved shirt and blue pants, is smiling and holding a dark grey rectangular sign. The sign has white text written on it. The background is a solid teal color.

JE SIGNE
POUR LA
DIVERSITE